

3 DIRECTION GÉNÉRALE

3.A – Département Prévention et Solidarités : projet de département (phase 1)

Présentation du dossier

3.A – Département Prévention et Solidarités : projet de département (phase 1)

1- Contexte et enjeux

Depuis la mise en place du Département Prévention et Solidarités (DP&S) en juillet 2014, les équipes ont travaillé dans une première phase à la préparation des plans d'actions de chacune des politiques publiques (Santé Publique, Action Sociale et Insertion, Personnes Âgées), dans le souci de les articuler au mieux. Sur une seconde phase et depuis avril 2015, plusieurs types de travaux ont été menés afin de construire le projet de Département permettant notamment de:

- s'accorder sur le sens et les valeurs,
- s'interroger sur les modes de collaboration dans le cadre professionnel,
- ouvrir 2 chantiers spécifiques.

Les objets de travail des agents du DP&S sont particulièrement en prise avec les enjeux humains et sociétaux en évolution constante. C'est ce qui nécessite de faire évoluer nos organisations pour répondre au mieux aux besoins des nantais à la fois sur ce qui relève de leur état de santé et de leur bien-être et pour ceux qui sont les plus vulnérables.

Si les enjeux de lisibilité de l'action publique sont prégnants, il convient, en particulier, de noter sur ce secteur:

- des besoins en évolution forte avec à la fois :
 - une augmentation de la précarité et des situations de fragilité sociale, dont les impacts se complexifient et qui évolue dans ses formes
 - une population qui vieillit dont les attentes évoluent selon que l'on soit un senior, une personne âgée ou que l'on rentre dans le grand âge,
 - la prise en compte de plus en plus incontournable de l'ensemble des déterminants de santé pour améliorer l'état de santé général de la population et lutter contre les inégalités sociales et territoriales constatées en santé.
- un contexte législatif et réglementaire en forte évolution
 - la loi de modernisation du système de santé
 - la loi d'adaptation de la société au vieillissement
 - la loi NOTRe et son impact sur les compétences de la Métropole nantaise.

Ce sont ces constats, ainsi que l'observation des modalités de mise en œuvre des plans d'actions qui ont conduit le travail sur le projet de Département et les propositions organisationnelles en découlant.

2- Objectifs et modalités

Outre les travaux généraux sur le sens et les modes de collaboration, 2 chantiers transversaux ont été conduits parallèlement :

- ✓ Étude relative aux fonctions supports exercées dans le Département :
 - les objectifs de cette étude portaient sur plusieurs axes et en particulier la sécurité juridique, l'amélioration des articulations entre les cellules de gestion du point de vue budgétaire et comptable, l'optimisation des procédures d'achat, les fonctions patrimoniales... 6 groupes de travail ont été ouverts à l'ensemble des agents pour établir le diagnostic et proposer des pistes d'amélioration,
 - les décisions déjà mises en œuvre : mutualisation de la cellule de gestion de la Mission Santé publique et de la Direction des Solidarités (CT de janvier 2016).
- ✓ Étude relative aux actions territoriales
Les résultats attendus de cette étude portaient sur l'amélioration de la compréhension des actions territoriales menées par les directions du DP&S pour faciliter leur lisibilité, faciliter les coordinations entre les directions dans la mise en œuvre opérationnelle des actions dans les territoires, prioriser les actions sur la base d'enjeux partagés, mieux articuler les outils de pilotage dans les territoires et entre le central et les territoires.
Les travaux ont donné lieu à un important travail de diagnostic avec l'ensemble des personnes concernées et à plusieurs groupes de travail.

Par ailleurs, la mise en œuvre de certaines actions structurantes des plans d'actions nécessite de faire évoluer l'organisation actuelle du Département, en particulier s'agissant des plans d'actions Personnes Âgées et Action Sociale et Insertion sur son volet logement/hébergement. En effet sur ces sujets, les problématiques liées à la prise en charge à partir du domicile ou des établissements s'entrecroisent, et les dispositifs dans et hors les murs impliquent la définition de stratégies plus transversales.

Ce dossier permet de poser les bases d'une organisation dont la construction s'affinera avec les cadres et les agents concernés dans le courant du second semestre pour une mise en place au 1^{er} janvier 2017.

3- Les évolutions organisationnelles (cf organigramme joint)

Les évolutions proposées permettent de répondre :

- aux constats et enjeux posés dans le cadre des deux démarches spécifiques évoquées ci-dessus
- aux évolutions et aux besoins nouveaux dans la mise en œuvre des plans d'action,
- aux impacts des évolutions législatives et réglementaires, en particulier s'agissant de la Loi NOTRe, et sous réserve de la conclusion définitive de l'accord entre le Conseil Départemental et Nantes Métropole.

Elles organisent le Département selon 2 logiques principales :

- une logique transversale à travers la création d'une Direction d'Appui et de Coordination, et d'un pôle d'actions territoriales.
- une logique Politique Publique autour d'une Direction de la Santé Publique, d'une Direction de l'Inclusion Sociale et d'une Direction du Parcours de Vie des Aînés.

Dans la perspective des transferts de compétence liées à la loi NOTRe, et sous réserve de la finalisation de l'accord avec le Conseil Départemental de Loire-Atlantique, un poste de chargé de mission du projet gérontologique métropolitain est créé et rattaché à la Direction du Département Prévention et Solidarités.

La Direction d'Appui et de Coordination, constituera une direction ressources pour l'ensemble des entités du Département et se structurera autour de 5 services :

- Service portant le programme de réussite éducative,
- Service qualité, observation et sécurité,
- Service secrétariat général et efficience,
- Service coordination budgétaire et comptable,
- Service matériel et logistique.

Le pôle d'actions territoriales, regroupant les équipes de développement dans les territoires, est créé. Il aura pour mission , dans une interaction permanente avec les directions thématiques, dans le souci de développer le pouvoir d'agir des habitants , de proposer et de mettre en œuvre les actions de proximité, adaptées aux territoires, des politiques publiques du Département.

La Direction de la Santé Publique définit et met en œuvre le plan d'actions de la Politique Publique en Santé Publique, en s'appuyant en particulier sur le pôle d'actions territoriales mais aussi sur toutes les directions de la Ville et de la Métropole dont les actions sont susceptibles d'avoir une influence sur la Santé des Populations. Elle est composée de deux pôles : un pôle Santé de l'Enfant qui comprend notamment les effectifs de Santé scolaire et un pôle Santé et environnements de vie.

La Direction de l'Inclusion sociale définit et met en œuvre, en partenariat avec les acteurs concernés et en s'appuyant en particulier sur le pôle d'actions territoriales, le plan d'actions de la politique publique Action sociale et Insertion. Elle est composée de deux pôles et d'un service : un pôle Logement, Hébergement et Urgence Sociale, un pôle Relations usagers et accès aux droits et un service d'accompagnement social.

Le pôle Logement, Hébergement et Urgence sociale :

- traite des questions d'accès et de maintien dans le logement, le cas échéant pour la Métropole, sous réserve du transfert de la compétence concernée du Département de Loire-Atlantique à la Métropole,
- gère les outils de logements et d'hébergements propres du CCAS (établissements sociaux, logements intermédiaires) , ainsi que la relation aux opérateurs du secteur,
- traite les dossiers relevant du secteur de l'urgence sociale,
- gère le restaurant municipal et l'accueil de jour Pierre Landais.

Les missions du PRUAD sont à ce stade confirmées.

Un service accompagnement social permet d'assurer l'accompagnement individuel des usagers isolés.

Trois chargés de mission sont rattachés à la Direction sur les thématiques de la participation sociale, de la Culture et des loisirs pour tous, de l'accompagnement du plan d'actions.

La cellule de gestion mutualisée et commune à la Direction de la Santé Publique et à la Direction de l'Inclusion sociale est confirmée et de la même manière il est créé une cellule Patrimoine commune à ces deux directions.

La Direction du Parcours de vie des Aînés, outre une cellule de gestion et une cellule patrimoine qui lui sont propres, est composé de 2 pôles : un Pôle Prévention et Soutien à l'autonomie, et un Pôle Établissements pour personnes âgées.

Le pôle Prévention et Soutien à l'autonomie regroupe les différents services et dispositifs (CLIC, MAÏA, Maisons des aidants, service prestations) permettant aux seniors et aux personnes âgées ainsi qu'à leurs aidants de vivre dans la cité à leur domicile.

Le pôle Établissements pilote les EHPAD et les foyers-logements et les restaurants intergénérationnels de la Ville de Nantes ainsi que l'UPQR.

En dépit d'un contexte contraint, les évolutions proposées se font à iso-ressources s'agissant des moyens humains et elles n'affectent pas le cadre des missions dévolues aux agents en « front office » (délivrance de conseils et/ou des prestations).

4- Le calendrier

Les évolutions proposées amènent une reconfiguration de postes d'encadrement. Pour certains, les évolutions sont relatives au positionnement plus qu'aux missions et ne seront par conséquent pas ouverts. Pour les autres, au nombre de 12, les cadres devront se positionner d'ici au 15 juin. Dans l'hypothèse où plusieurs candidats postuleront sur un même poste, des jurys seront organisés.

Les responsables retenus travailleront dès confirmation de leur positionnement à la préfiguration de l'organisation de leurs pôles/services, et le cas échéant aux impacts sur les fiches de poste, en lien avec l'équipe de direction du Département Prévention et Solidarités. Un nouveau Comité Technique sera consulté avant la fin de l'année pour une mise en place de la nouvelle organisation au 1^{er} janvier 2017.

Annexe 1 : Projet d'organigramme du département

Dossier adressé aux membres du Comité Technique pour avis

Projet d'organigramme du Département Prévention et Solidarités – Janvier 2017

